

Édition 2025 (1ère édition)

Initiation à la pratique de la pêche à la mouche

Horaire de l'activité

Description de l'activité réalisée (programme) :

L'activité se déroulera le samedi 2 août 2025. Advenant un grand nombre d'inscriptions, une seconde journée sera ouverte aux inscriptions le 3 août 2025. L'activité et le repas du midi sont offerts gratuitement pour les participants. Le déroulement pour la journée est prévu comme suit :

8h00 - 8h15 :	Arrivée des participants au poste d'accueil Petit Saguenay ;
8h15 – 8h30 :	Mots de bienvenue de monsieur Mario Dion et des représentants de la zec Batiscan-Neilson ; Présentation du déroulement de la journée ;
8h30 – 9h30 :	Déplacement des participants sur le territoire au site de pêche situé aux abords du lac Neilson ;
9h30 – 11h30 :	Présentation des concepts de base pour la pratique de pêche à la mouche (Équipement et techniques de pêche) ; Formation de base sur les bonnes techniques de remise à l'eau. Les impacts négatifs de la remise à l'eau pour l'omble de fontaine seront aussi abordés afin de conscientiser les participants ; En continu, l'équipe informera les participants sur l'écologie de l'omble de fontaine et de son écosystème (habitat, comportement, alimentation, etc.) et la règlementation en vigueur s'appliquant sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson ;
11h30 – 12h30 :	Dîner, conversation entre les participants pour prendre le pouls de l'activité ; Présentation et remerciements des partenaires à ce projet de relève ; Prise d'une photo de groupe ;
13h00 – 15h30 :	Séance de pêche à l'intérieur de la rivière Neilson situées sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson ;
15h30 – 16h00	Retour au poste d'accueil Petit Saguenay de la zec Batiscan-Neilson Prise en note des commentaires et expériences vécues par les participants ;
16h00 – 16h30	Fin de l'activité.

N.B. Les participants devront prévoir des vêtements adaptés pour se déplacer dans l'eau.

L'activité ne sera pas remise en cas de pluie. Par contre, advenant un orage ou un temps violent mettant en péril la sécurité des participants, l'organisation pourrait procéder à l'annulation de l'activité. Dans un tel cas, les participants seront contactés le plus rapidement possible.